

2024_08D

Envoyé en préfecture le 12/02/2024

Reçu en préfecture le 12/02/2024

Publié le 12/02/2024

ID : 039-213903917-20240205-2024_08D-DE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU JURA

Nombre de conseillers

- En exercice : 08
- Présents : 07
- Votants : 08
- Absents : 01
- Exclus : 00

Date de convocation

30.01.2024

Date d'affichage

12.02.2024

Objet

Participation de la commune
aux travaux sur chemins de
l'association Foncière

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NOZEROY**

Séance du 5 février 2024 à 20h00

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Dominique CHAUVIN**

Étaient présents : Dominique CHAUVIN, François MIVELLE, Daniel JEANNAUX, Marine BINETRUY, Sylvie BOURGEOIS, Emilie COULON, Georges BALANCHE.

Absents Excusés : Audrey MENIN (pouvoir transmis à Emilie COULON).

Absent : /

Secrétaire de séance : Marine BINETRUY

Monsieur le Maire, Président de l'association foncière indique au conseil municipal que le bureau s'est réuni le 20 janvier dernier.

Des travaux sont nécessaires sur certains chemins, propriétés de l'AFR. Seulement, le budget des travaux est conséquent et l'AFR ne peut pas supporter le coût nécessaire.

Les membres du bureau demandent s'il est possible que la commune participe aux travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'attribuer une subvention pour 2024 de 2 000 euros, afin d'aider à l'entretien des chemins qui sont utilisés par l'ensemble des habitants.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Fait à NOZEROY, le 05 février 2024

Le Maire
Dominique CHAUVIN



La Secrétaire de séance,
Marine BINETRUY